



UNIVERSITÉ TOULOUSE III



Étudiants en situation de handicap

Handicap et études supérieures, c'est possible

Contacts IUT :

- > **Infirmières des sites Ponsan et Rangueil :**
christelle.dubreumetz@iut-tlse3.fr / catherine.salles@iut-tlse3.fr
- > **Référente handicap :** sylvia.rennes@iut-tlse3.fr

L'IUT Paul Sabatier : une structure à l'écoute des étudiants en situation de handicap

Soucieux de la réussite de tous ses étudiants, l'IUT Paul Sabatier dispose d'une **Référente handicap chargée d'informer et d'accueillir les étudiants en situation de handicap**. Elle travaille en liaison étroite avec les équipes pédagogiques.

La Référente handicap, tenue à une obligation de confidentialité, est à votre disposition pour vous informer sur vos droits et les possibilités qui s'offrent à vous.



Au moment de la candidature, la Référente Handicap peut vous informer sur les formations de l'IUT et les dispositifs permettant d'accompagner les étudiants en situation de handicap. (cette étape ne dispense pas de la candidature sur le portail ParcoursSUP pour les DUT).

Etudiants, la Référente handicap est à votre écoute pour répondre à vos questions, vous accompagner dans vos démarches, si vous le souhaitez, et vous orienter vers les services et personnes adéquates au sein de l'IUT et de l'UPS :

- Infirmières
- Assistantes Sociales
- Service de Médecine Préventive et Universitaire
- Mission Handicap
- Mission de la Formation Continue et de l'Alternance
- Service Commun Universitaire de l'Information et de l'Orientation

Prendre contact avec la Référente Handicap IUT : sylvia.rennes@iut-tlse3.fr

Étudiants en situation de handicap

Handicap et études supérieures, c'est possible

L'Université Paul Sabatier possède au forum Louis Lareng, un service dédié aux étudiants en situation de handicap (ESH) : **La Mission Handicap**, guichet unique pour les E.H.

Vous avez des besoins spécifiques, la M.H est à votre écoute :

- La M.H. vous conseille pour la compensation des déficiences liées à votre handicap, dans l'aménagement de vos études,
- La M.H. vous aide dans vos démarches avec les différents services de l'université (dossier médical, social, scolarité, logement, accessibilité...), ainsi qu'avec nos partenaires extérieurs,
- La M.H. met à votre disposition des aides techniques et(ou) des aides humaines pour vous permettre l'accès à l'enseignement,
- La M.H. assure les déplacements sur le campus avec deux véhicules adaptés pour le transport des personnes à mobilité réduite, des aides aux démarches administratives, travaux de photocopie, soutien en bibliothèque, etc...
- La M.H. met en œuvre la réglementation par rapport au déroulement des examens et concours (temps supplémentaire, secrétariat, transcription des sujets ...) et l'accessibilité aux savoirs.

Vous pourrez ainsi poursuivre vos études dans les meilleures conditions et en toute sérénité.

MISSION HANDICAP – Forum Louis Lareng

- **Responsable de la Mission : Docteur Laurence Cadieux**
Tél. 05 61 55 73 51 ou 78 82 sur RDV
- **Chargée d'accueil : Ethel Gandia**, - Tél. 05 61 55 82 12
mission-handicap.referent@adm.ups-tlse.fr
- **Secrétariat : 05 61 55 78 82** mission-handicap.contact@adm.ups-tlse.fr
- **Accompagnements des étudiants en situation de handicap – Logistique :**
Christophe Cazes - William Legendre – Tél. 05 61 55 78 81

Accueil

Dès votre inscription, vous devez vous mettre en relation avec la Mission handicap de l'université et prendre rendez-vous avec le médecin désigné par la CDAPH (Commission des Droits et de l'autonomie des Personnes Handicapées) de la MDPH31 (Maison Départementale des Personnes Handicapées) qui, après consultation et examen de votre dossier, proposera au président de l'université les différentes mesures nécessaires à la réussite de vos études.

La Mission Handicap a mis en place un accueil personnalisé des étudiants en situation de handicap, vous guide, à votre demande, pour la visite des locaux afin d'évaluer les difficultés d'accès et agir éventuellement sur le planning des salles, tient à votre disposition des informations pratiques concernant la législation, l'orientation, les associations, les loisirs, le sport à l'université.

Études

Vous pouvez solliciter, un aménagement du régime d'études (ex : une année effectuée en deux ans).

À votre demande, la Mission Handicap peut :

- provoquer des rencontres avec l'équipe pédagogique de votre formation pour évoquer les aspects spécifiques de votre scolarité et envisager des solutions aux problèmes éventuels.
- organiser un tutorat, un soutien pédagogique, sur avis de l'équipe pédagogique,
- mettre en place des mesures d'accompagnement (recherche de documents, prise de notes, photocopies...).

En liaison avec les centres spécialisés de Ramonville, la Mission Handicap propose des transcriptions en braille aux étudiants non-voyants (documents de cours et sujets d'examens). Des interprètes en langue des signes (LSF) et des codeurs (LPC) peuvent intervenir (cours - TD - TP).

Examens et partiels

La circulaire n° 2011-220 du 27-12-2011 du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) prévoit l'aménagement des examens (temps supplémentaire, salle particulière, ordinateurs, etc...).

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=58803

Aides techniques et supports pédagogiques

- Un photocopieur en libre-service est à la disposition des EH à la Mission Handicap.
- La Mission Handicap peut intervenir en matière de matériels et fournitures adaptés pour l'accès au savoir (sièges - tables - loupes - magnétophones – micro HF, tableau interactif.
- Deux postes, sont à disposition avec du matériel spécifique pour les étudiants handicapés visuels (synthèse vocale, plage braille - imprimante braille) dans les locaux de la bibliothèque universitaire.

Recherche de stages et insertion professionnelle

La Mission Handicap entretient des contacts avec le SCUIO et le BAIP de l'université, pour vous proposer des stages, vous aider à la rédaction de votre C.V. et pour vous guider dans votre recherche d'emploi.

Une convention a été conclue entre les grandes entreprises du Sud Ouest, le Rectorat, le PRES, l'ONISEP et le Ministère du travail (DIRECCTE), afin de favoriser la poursuite d'études et l'insertion professionnelle.

Sports

Le Service commun universitaire des activités physiques et sportives (Scuaps) propose des activités aux étudiants handicapés et développe la pratique de sports adaptés ou non à l'université.

La Mission Handicap peut vous mettre en relation avec le comité Handisport Midi-Pyrénées.

Logement et transports

Les étudiants handicapés, bénéficiaires d'un logement en cité universitaire, sont prioritaires pour l'obtention de chambres accessibles, adaptées, en cité universitaire. Il existe des logements

adaptés, domotisés, à la résidence Clément Ader (SAHEHD - GAHMU) pour les ESH nécessitant un SAVS.

Il faut en faire la demande au **CROUS** (Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires)
58 rue du Taur - 31070 Toulouse cedex

Tél. 05 61 12 54 70

SAHEHD :

Tél. 05 61 00 10 03 - Courriel sahed.gahmu@gmail.com

Associations :

- **A.P.F.** (Association des paralysés de France) :

60 chemin Commandant-Joël-Le-Goff - 31100 Toulouse

Tél. 05 34 50 85 55 Délégation régionale : Tél. 05 34 50 85 50 - Fax 05 34 50 85 52

<http://www.apf.asso.fr/>

- **A.F.M.** (Association française contre les myopathies) :

Voie 2 Innopole - Buroparc 3 - BP 51 - 31675 Labège cedex

Tél. 05 61 39 95 60 - Fax 05 61 39 88 48

<http://www.afm-telethon.fr/>

- **A.P.I.H.M.S.** (Association pour la promotion des intellectuels handicapés moteurs et sensoriels) :

7 impasse de la Tuillerie - 31320 Castanet Tolosan

Tél. 05 61 27 58 95

<http://www.apihms.org/>

- **Association Droit au savoir**

Eric Chenut – eric.chenut@gmail.com

www.droitausavoir.asso.fr

- **G.I.H.P. Midi-Pyrénées** (Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques) :

10 rue Jean-Gilles - 31100 Toulouse

Tél. 05 61 44 88 33 / 05 62 26 12 12

<http://www.gihpnational.org/>

- **G.I.S.H.** (Groupement Interassociatif Scolarisation et Handicap)

<http://nondiscrimination.toulouse.fr/>

- **IRIS** (langue des signes)

10 av. Georges-Guynemer Bât. D 01 - 31770 Colomiers

Tél. 05 34 55 93 78 - Fax 05 61 18 82 65

<http://www.asp-iris.fr/>

- **C.E.S.D.V.- I.J.A.** (Centre d'Education Spécialisé pour Déficients Visuels – Institut des Jeunes Aveugles)

37 rue Montplaisir - 31400 Toulouse

Tél. : 05 61 14 82 22

<http://www.ijatoulouse.org/>

Quelques adresses utiles :

Handi U vous informe : aides diverses, adresses, contacts utiles, textes officiels.

<http://www.handi-u.fr/>

C.N.S.A. (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie)

<http://www.cnsa.fr/>

M.D.P.H 31 (Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Haute-Garonne)

<http://www.mdph31.fr/>